Je souhaite faire un bilan de compétences

Référence : ACC124

Thématique : Reconversion professionnelle, validation d'expérience

Taux de satisfaction

:
+99%

78 personnes informées et ou accompagnées sur 2022

Notre engagement

Le bilan de compétences est une démarche de réflexion professionnelle et personnelle. Au travers de l'analyse de vos expériences et de votre potentiel, nous co-construisons ensemble votre projet professionnel. Un Conseiller Psychologue de la CMA vous accompagne pour faire le point sur vos compétences, vos motivations, vos aspirations, vos atouts et vos contraintes dans l'objectif de définir un projet ou une orientation réaliste et adaptée à votre situation personnelle.

Des moyens sont mis à votre disposition dédiés à l'accompagnement, afin d'assurer et garantir la discrétion et la confidentialité des échanges. Le cas échéant, le Conseiller Psychologue organisera par le biais d'outils propre et validés scientifiquement des tests en lien avec vos orientations.

Confidentialité – Déontologie - Démarche

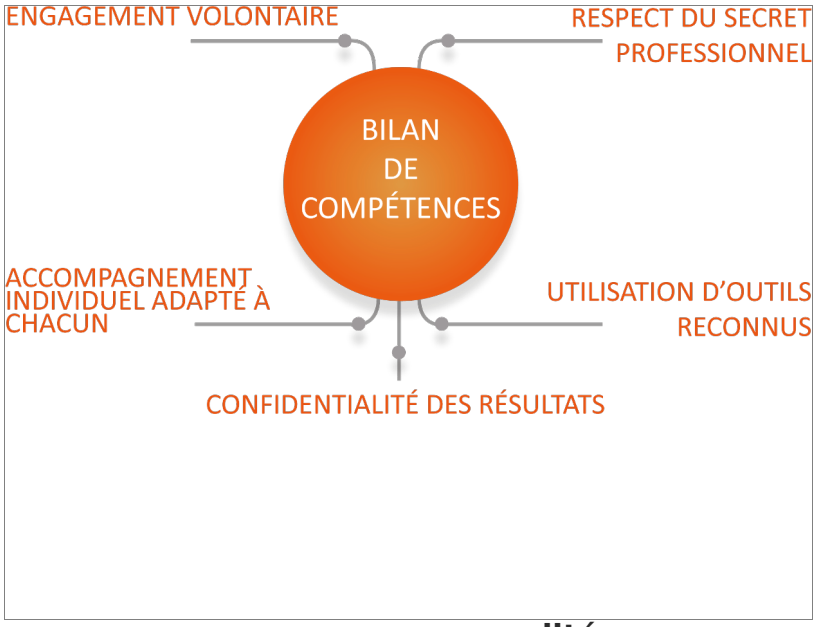

qualité

Son déroulement se réalise en conformité du cadre légal et réglementaire - décret n°2018 - 1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences (JO du 30/12/2018).

Objectif

- Préparer une évolution de carrière.
- Faire le point sur son parcours.
- Détecter ses potentiels.
- Reprendre confiance en soi.
- Réfléchir et se resituer par rapport à l'entreprise.
- Engager un parcours de formation.
- Sécuriser son projet.

Public

Vous
envisagez une reconversion professionnelle ou préparer une évolution professionnelle
, faire le point sur votre parcours.
Ensemble nous allons vous permettre d'identifier vos motivations, vos centres d'intérêt et définir vos aptitudes
.
Cela se fait au travers de tests d'orientation, ...et d'échange avec nos équipes en place.

Exigence de la démarche :

Entreprendre une démarche d'un bilan de compétences ne se résume pas à une simple formalité, cela demande une réelle implication, de la motivation et un important travail sur soi.

Programme

Après un entretien préliminaire, qui a pour objectifs de
:

- Informer sur le déroulement du bilan, la méthode, les modalités de fonctionnement

- Clarifier vos besoins et prendre en considération vos attentes et votre motivation
- Déterminer vos objectifs
- Constituer du dossier de prise en charge.

Le bilan de compétences comprend 3 phases :

- **Investigation**
  :
  Analyse des compétences, motivations et potentiels, puis élaboration de pistes professionnelles.
- **Synthèse**
  : Elaboration du plan d'action, rédaction de la synthèse.
- **Suivi à 6 mois**

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun prérequis nécessaire

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

Conseillers spécialisés à votre écoute ayant de bonnes connaissances des secteurs d'activités, des métiers, des fonctions dans l'entreprise.

- Entretiens individuels avec un conseiller qui s'engage à vous fournir une prestation personnalisée qui corresponde à vos besoins spécifiques.
- Déontologie et respect du secret professionnel.
- Conformément, au cadre légal, un suivi, dans les 6 mois au plus après la fin de la prestation, est assuré afin de faire le point sur l'évolution de la situation du bénéficiaire.

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan

Suivi et évaluation de l'action de formation

Rendez-vous régulier avec la conseillère spécialisée.

Enquête de satisfaction, bilan à 6 mois

Durée

La durée de l'accompagnement au bilan de compétences est comprise entre 20 et 24 heures maximum, sur une période de 2 à 6 mois.

Coût de la formation

Sur devis, nous contacter

Délai d'accès :

Entrée en continue

Accessibilité

Cette prestation est accessible aux personnes en situation d'handicap.
Référent Handicap sur chaque site.

Délivré par:

- 21 - Montbard (Antenne) : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70000 VESOUL
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 71 - Mâcon (Antenne) : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS

Tarifs:

- Tout public - contact